

**FAUBERT, MICHEL. *Contes*. Montréal, Planète rebelle, 2016, 125 p. ISBN 978-2-924174-65-4, livre avec CD**

Bertrand Bergeron

Volume 15, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041144ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041144ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2017). Compte rendu de [FAUBERT, MICHEL. *Contes*. Montréal, Planète rebelle, 2016, 125 p. ISBN 978-2-924174-65-4, livre avec CD]. *Rabaska*, 15, 245–247. <https://doi.org/10.7202/1041144ar>

FAUBERT, MICHEL. *Contes*. Montréal, Planète rebelle, 2016, 125 p. ISBN 978-2-924174-65-4, livre avec CD.

En rangeant le disque audionumérique dans sa pochette à l'intérieur du recueil *Contes* de Michel Faubert, un souvenir longtemps négligé a refait surface de lui-même : Madame Gagnon, de Bégin au Saguenay, cette merveilleuse conteuse dépositaire du répertoire de son père, me racontait que ce dernier, devenu aveugle, avait consacré le reste de son existence à conter, un art qu'il pratiquait naturellement puisqu'il en avait été gratifié à sa naissance. Sa réputation dépassait largement l'étroit cercle familial et s'était répandue dans tout le canton au point qu'on venait, des villages avoisinants, « l'emprunter », ainsi disait-elle, certaines fins de semaine pour qu'il se produise lors d'occasions spéciales. On lui offrait le vivre et le couvert. En retour, on n'exigeait de lui que des contes que sa mémoire laissait sourdre à profusion. On le ramenait dans sa famille le lundi. Chacun y trouvait son compte : la famille du conteur bénéficiait d'un intermède, les « emprunteurs » faisaient le plein de merveilleux et d'évasion qu'ils savouraient des jours durant et « l'emprunté » trouvait sa juste place dans la société. Ces gens se faisaient du bien en partageant un rêve commun tout en restant éveillés. Les soirées de contes, c'était leur sortie au cinéma dans des cuisines qui ne nourrissaient pas que les corps.

Car telle est la fonction sociale du conteur, son utilité première et vitale. Il ne s'emploie pas à hisser des tranches de vie à la hauteur d'œuvres d'art puisque son grand œuvre consiste à créer de la vie, à la faire émerger là où elle n'est pas, à l'entretenir par son rappel quand elle vacille. Cette fonction d'aède, de barde ou quel que soit le nom qu'on lui donne, valorisait M. Gagnon à ses propres yeux et aux yeux de ses concitoyens. Ceux qui lui prêtaient une oreille attentive et bienveillante en tiraient un profond bien-être psychologique. Quand la parole souveraine du conte est proférée haut et fort par un locuteur qui la sert avec dignité, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elle possède des pouvoirs thérapeutiques : elle nous lave des poussières et des scories que le quotidien, avec son lot de servitudes et de nécessités contrariantes, dépose sur nos existences, elle nous restaure, nous rénove, nous refonde, nous refait un moral suffisamment trempé pour reprendre et supporter à nouveau le fardeau des travaux et des jours. S'oublier soi-même, prendre congé de soi, ajourner les décrets du destin, aérer son esprit, refaire le plein d'énergie, déployer les ailes de son imagination pour ne pas qu'elles s'atrophient, rêver qu'ailleurs peut se vivre ici et maintenant, et quoi encore. Tel m'apparaît Michel Faubert quand il plonge tout entier et tout vif dans ses contes.

Écouter Michel Faubert les yeux fermés afin de laisser la grande machinerie des mots projeter sur l'écran de nos paupières baissées le film dont le

scénario est écrit d'avance, voilà le privilège auquel nous sommes conviés. Faubert distribue plein d'images, mais c'est nous qui les organisons en longues fresques narratives selon la fantaisie de notre imagination. Le conteur dit son conte à partir d'une scénographie intérieure que chaque auditeur recompose à sa façon. Est-il nécessaire d'ajouter que je tiens Michel Faubert pour l'un des meilleurs – sinon le meilleur – conteurs qui se produit sur les scènes québécoises ? Il fait partie de cette cohorte que j'aime entendre : Jocelyn Bérubé, André Hamelin, Nadine Walsh pour ne pas les nommer.

Mais venons-en à son recueil. *Contes* de Faubert renferme, comme son nom l'indique, douze contes ou récits et deux chansons, le tout précédé d'un témoignage de l'auteur et suivi de ses remerciements. Parmi les douze récits se trouve un fabliau raconté autrefois par le père de l'auteur, mis en vers et dit par Gilles Vigneault. Avec un peu d'imagination, on se croirait chez le bonhomme La Fontaine qui demeure, quoi qu'on en pense, le maître indépassable en ce domaine. Mais qui mieux, au Québec, qu'un maître *ès paroles* pour réaliser ce passage de la prose au vers ? Un passeur en poésie. Le disque audionumérique contient sept des quatorze textes du recueil, soit deux contes merveilleux – *La Fille aux mains coupées*, conte-type 706 et *Adèle (La Mensongère)*, conte-type 710 –, deux fabliaux tirés du répertoire d'Ernest Fradette – *Premier Ouvrage de la journée* et *Le Vieux qui va vèler* – deux chansons *a capella* – *Quand le roi rentrit dans Paris* et *L'Enterrement d'un chien* – et la « fable » de Gilles Vigneault, *Le Vieux, la vieille et le portrait*. La table est mise et le menu varié.

Michel Faubert est un familier du répertoire traditionnel. Il n'hésite d'ailleurs pas à identifier les sources orales des contes ou des chansons qu'il nous livre. Est-ce trop aventuré de prétendre qu'il a été adoubé par un conteur du cru, Ernest Fradette, qui lui a transmis sur le mode du compagnonnage sa passion et sa manière ? J'oserais dire ses secrets de fabrication comme tout bon artisan en possède. Pour ceux qui seraient intéressés à l'art de ce conteur traditionnel, le Centre de valorisation du patrimoine vivant a produit un vidéodisque en 2007 qui nous présente un entretien avec ce conteur ainsi que quelques contes<sup>5</sup>. Ils pourront comparer l'art de ces deux maîtres de la parole. Tout en s'inspirant d'un conteur qui manifestait des dons innés pour dire les contes, Faubert en parachève la forme par le travail de l'artiste. Cela se constate surtout par le rythme, la prosodie, le phrasé, l'utilisation opportune de la répétition. Le grand mérite du conteur consiste à narrer avec un rendu naturel dans lequel l'effort consenti ne se reconnaît jamais. Le véritable travail, disait Jean Cocteau que je cite de mémoire, consiste à effacer les

5. On pourra aussi consulter le portrait paru dans ces pages et préparé par Benoît Maheux : « Parcours d'un artiste de scène », *Rabaska*, vol. 3, 2005, p. 71-81.

marques du travail. Le monument une fois érigé, les ouvriers démantèlent les échafaudages.

Si le « conte est un art ancestral qui consiste à parler dans un micro » comme il l'écrit dans *Trad, petit lexique bête et méchant à l'usage des néo-phytes* (chez Planète rebelle, 2013, entrée n° 12), Faubert transcende cette définition taquine. L'entendre, c'est comme l'avoir devant soi. Un bon conteur est avant tout présence de la voix. Les oreilles ont des yeux pour voir ce qu'elles entendent, et ce qu'elles voient, c'est une parole en marche dans le chemin de la narration. Michel Faubert est un marcheur de contes dans le sentier des mots.

**BERTRAND BERGERON**

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

---

FERLAND, CLAUDE. *Cadiens et voyageurs : un parcours singulier au Pays d'en-Haut*. Québec, Les Éditions GID, 2016, 294 p. ISBN 978-2-89634-306-5.

C'est un projet ambitieux que Claude Ferland a entrepris il y a plusieurs années et dont il livre les résultats dans cet ouvrage : retracer les Acadiens et Acadiens de souche, voyageurs, qui ont participé à la traite des fourrures, de la période des marchands et des officiers français (début du XVIII<sup>e</sup> siècle) à celle des Métis du Nord-Ouest (fin du siècle suivant), en passant par celles de la compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie de la baie d'Hudson. Pour ce faire, l'auteur a puisé dans une vaste documentation : sources manuscrites, sources imprimées, répertoires, banques de données, sites web, etc. Il a utilisé des actes notariés, des récits de voyage, des actes de baptême, de mariage et de sépulture, des biographies, des histoires de paroisses, de nombreuses monographies, des articles de périodiques, etc. Un « travail de moine », pour utiliser une expression consacrée.

Ferland a ainsi pu retrouver des renseignements sur plusieurs voyageurs acadiens ou de souche acadienne, même si leur nombre est très peu élevé, si l'on utilise comme mesure la centaine de contrats d'engagement sur un total de 35 900. Ces hommes étaient originaires de « deux secteurs géographiques en particulier : les paroisses des petites “cadies” » du pourtour du lac Saint-Pierre, et celles au nord du village de Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption) » (p. 57).

Pour illustrer le défi de cette recherche, il suffit de mentionner que l'ouvrage présente plusieurs familles de Landry, comme les Penotte et les Fraule, que les Landry occupent la majeure partie de l'Annexe 1 et que pas moins de douze Joseph Landry y sont inventoriés (p. 221-236), que sept d'entre eux ont été voyageurs et que, pour les distinguer, l'auteur les a